

TUILE GRAND MOULE FAIBLE GALBE
DOUBLE ROMANE



MONIER

TUILE A GLISSEMENT : PUREAU VARIABLE
ETANCHEITE RENFORCEE
PROFIL TRADITIONNEL



PLUS
D'ENERGIE POUR
VOTRE TOIT

TUILE GRAND MOULE FAIBLE GALBE

DOUBLE ROMANE

LA DOUBLE ROMANE, TRADITIONNELLE



- 1 - Tuile à glissement permettant de varier le pureau
- 2 - Etanchéité renforcée grâce à un emboîtement surélevé
- 3 - Profil traditionnel
- 4 - Nez façonné et arrondi

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile béton à glissement et à double emboîtement longitudinal
Nombre de tuiles au m ²	de 9,6 à 11,3 selon pureau
Poids unitaire	≈ 4,3 kg
Poids au m ²	≈ 41,3 à 48,6 kg
Longueur hors-tout	≈ 42 cm
Largeur hors-tout	≈ 33 cm
Largeur utile	≈ 30 cm
Pureau (selon la pente)	de 34,5 à 29,5 cm
Assemblage longitudinal	glissement
Jeu d'assemblage transversal	± 0,1 cm*
Mètre linéaire de liteau/m ²	de 2,9 à 3,4 ml
Mise en œuvre	Pose à joints droits ou à joints croisés de droite à gauche
Norme produit	NF EN 490
Norme d'application	NF P 31-207 [DTU 40.24]
Nombre de tuiles par palette	160
Poids de la palette	688 kg
Classe Montagne	oui selon norme NF P 31-313

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile sera en béton de la famille des Grands Moules Faible Galbe à emboîtement longitudinal et à glissement, de 9,6 à 11,3 au m² selon la pente retenue, de type DOUBLE ROMANE de MONIER ou similaire. Les emboîtements seront placés en haut d'onde de façon à optimiser l'écoulement des eaux de ruissellement. Sa pose se fera à joints droits ou à joints croisés, de droite à gauche, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-207 [DTU 40.24]. Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES

30 ANS

GARANTIE CONTRE LE GEL

NF M

Développée par ANQR Certification
11, avenue Francis de Pressensé
93571 Saint-Denis-La-Plaine Cedex

CE

Cette tuile a été développée et testée en soufflerie au Centre Technique de MONIER.

TUILE DE CLASSE MONTAGNE

Pose recommandée jusqu'à 2000 m d'altitude

Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

* Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels moyens contrôlés sur chantier, selon la norme NF EN 491.

NUANCIER



La composition minérale de la tuile peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

NOS RECOMMANDATIONS

Pour cette tuile, MONIER vous propose une gamme exclusive d'accessoires de tuile et de composants de toiture pour traiter les points singuliers du toit : écrans de sous-toiture traditionnel et H.P.V., closiers en rouleau, accessoires de finition et de ventilation, fixations, etc. Les produits de cette gamme vous apporteront la garantie d'une pose rapide, d'un toit fiable et d'une grande longévité, en conformité avec la réglementation.

Nous recommandons l'utilisation de ces accessoires et composants de toiture exclusifs MONIER pour la pose à sec. Par leur présence et selon les cas :

- Ils améliorent la productivité sur le chantier.
- Ils augmentent le niveau de performance de l'ouvrage.
- Ils offrent une réponse aux situations climatiques extrêmes.

Les tuiles, comme précisé dans les DTU en vigueur doivent faire l'objet d'un entretien régulier à la charge du maître d'ouvrage (enlèvement des mousses, feuilles, etc...).

LA REGLEMENTATION

TABLEAU DES RECOUVERMENTS SELON LA PENTE

Pentes en %	Recouvrement mini cm	Pureau maxi cm	Nombre de tuiles au m ²
29 ≤ p < 31	12,5	29,5	11,3
31 ≤ p < 33	11,5	30,5	10,9
33 ≤ p < 35	10,5	31,5	10,6
35 ≤ p < 37	10	32	10,4
37 ≤ p < 39	9,5	32,5	10,3
39 ≤ p < 41	9	33	10,1
41 ≤ p < 45	8,5	33,5	9,9
45 ≤ p < 50	8	34	9,8
p ≥ 50	7,5	34,5	9,6

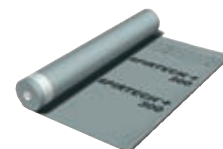
Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m.

Pour les sites exposés, un écran de sous-toiture est obligatoire pour des pentes comprises entre 29 et 35% bornes incluses.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

DEFINITION DES SITES SELON LE D.T.U	
SITES	DEFINITION
Protégé	Fond de cuvette entouré de collines sur tout un pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.
Normal	Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, ondulations).
Exposé	<u>Au voisinage de la mer</u> : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres. <u>A l'intérieur du pays</u> : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple Mont-Aigoual et Mont-Ventoux) et certains cols.

SPIRTECH®
Ecran de sous-toiture respirant



FIXATION DES TUILES EN PLAIN CARRE

Pour des vents violents, MONIER préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

- (1) Les sites considérés sont ceux concernés par le DTU de référence (DTU 40.24 et DTU 40.241).
- (2) Une tuile fixée toutes les cinq tuiles posées.



Utilisation de L'EUROPANNETON® D3P conseillée par MONIER.

Pentes en %	Sites protégé et normal ⁽¹⁾		Site exposé ⁽¹⁾	
	Rives et égouts	Partie courante	Rives et égouts	Partie courante
29 ≤ p < 100	libres	libres	toutes	1/5 ⁽²⁾
100 ≤ p < 175	toutes	1/5 ⁽²⁾	toutes	toutes
p ≥ 175	toutes	toutes	toutes	toutes

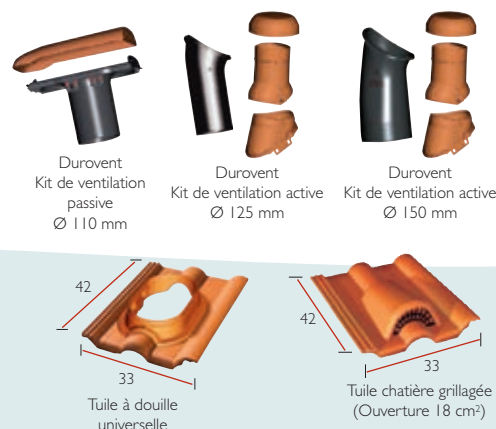
AERATION - VENTILATION

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture. L'utilisation des tuiles châtières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture. Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du (ou au) faitage. Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles. Les sections de ventilation mentionnées tiennent compte des valeurs uniformisées par les dernières révisions des DTU de la série 40.2.

Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.

Type de comble	Section totale de ventilation ⁽¹⁾
	S = 1/5 000
	S = 1/3 000
	S ₁ = 1/5 000 S ₂ = 1/3 000 ⁽²⁾
	S ₁ = 1/5 000 S ₂ = 1/3 000 ⁽²⁾

- (1) rapportée à la surface projetée horizontalement.
- (2) sauf écrans de sous-toiture respirants sous avis technique type SPIRTECH®.



A noter : pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

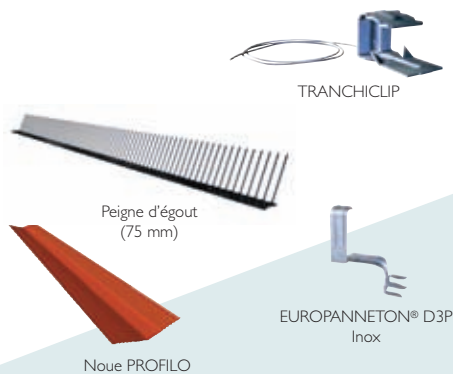
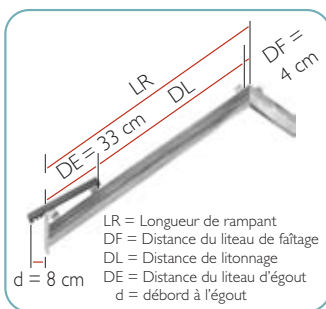
NOUE ET EGOUT

Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées.

Se reporter au DTU en vigueur.

- TRANCHICLIP pour tuiles coupées.
- EUROPANNETON® D3P Inox pour égout.

MONIER vous propose une gamme de noues pré-formées. La pose d'un peigne d'égout empêche toute intrusion de rongeurs et d'oiseaux. Il est posé en bas de pente et le long de la noue. La cote DE mentionnée par MONIER est indicative et à titre d'exemple. Elle varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



EUROPANNETON® D3P
Inox

RIVES

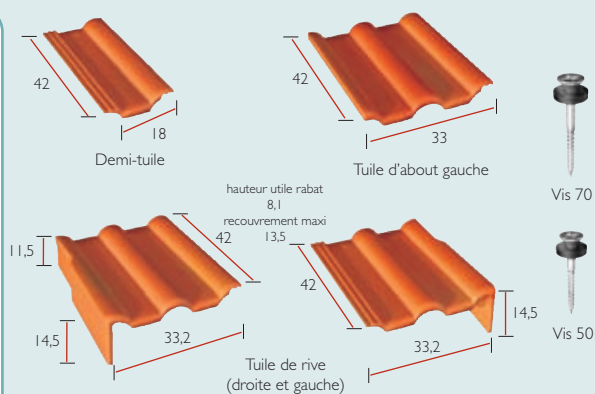
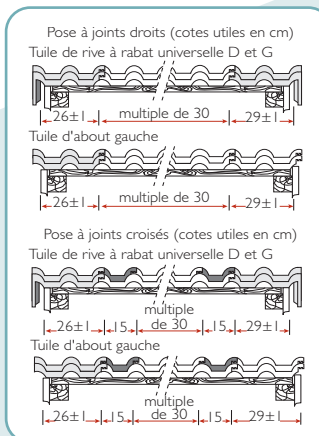
La gamme de tuiles spéciales offre deux choix de finition pour les rives :

- la tuile de rive à rabat,
- la tuile d'about.

Les tuiles DOUBLE ROMANE se posent à joints droits ou à joints croisés.

Les joints croisés s'obtiennent par l'utilisation de la demi-tuile.

La fixation des rives est réalisée au moyen de vis à rondelle néoprène.



ARETIER / FAITAGE

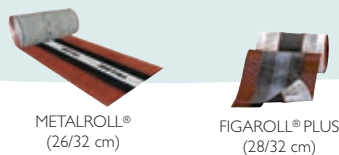
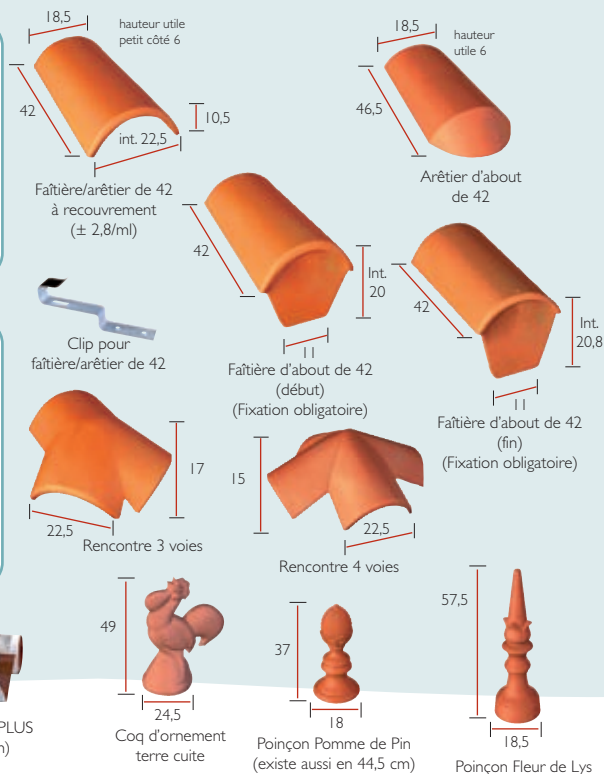
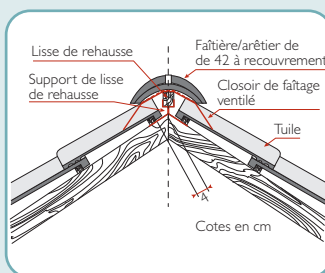
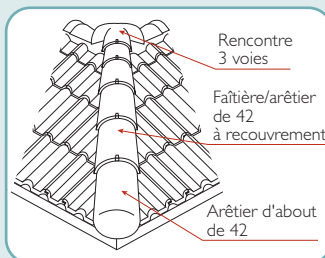
MONIER recommande la pose à sec avec un closoir ventilé en rouleau.

Ce système permet au faitage et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture. Les approches sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse dans le cas de l'arêtier.

Toutes les faitières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis.

L'écusson de la faitière d'about doit être systématiquement fixé à la charpente.

D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faitage/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation et facilite les interventions a posteriori.



Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme



www.monier.fr

S.A.S. au capital de 116 520 557 € - 662 043 272 R.C.S. Paris
Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 Euro TTC/mn